



## CONVENTION



La Safer a participé aux deux festivals de la Terre organisés par les Jeunes Agriculteurs de Seine-et-Marne et d'Ile-de-France Ouest les 8 et 9 septembre 2018.

Cet événement fut l'occasion pour nos équipes de rencontrer et d'échanger avec ses partenaires institutionnels et de présenter les missions confiées à la Safer par le législateur en matière d'installation de nouveaux agriculteurs au grand public.



[https://twitter.com/SAFER\\_IDF](https://twitter.com/SAFER_IDF)

Le Président Pierre MARCILLE a ainsi pu rappeler le rôle primordial de la Safer dans le renouvellement des générations en agriculture.

Ainsi, une convention cadre renforçant le partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs Région Ile-de-France représenté par son Président Frédéric ARNOULT, a été officiellement signée lors de cet événement.

Les Jeunes Agriculteurs de la Région Ile-de-France (IDF) œuvrent pour l'installation des jeunes afin d'assurer l'avenir de la profession et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur des exploitations viables, à taille humaine et transmissibles.

Dans ce cadre, les Jeunes Agriculteurs Région IDF s'impliquent auprès des partenaires et des pouvoirs publics pour défendre un projet agricole régional et des ambitions communes et ce, dans le but de soutenir l'agriculture francilienne et d'assurer la pérennité du métier d'agriculteur en Ile-de-France.

Les Jeunes Agriculteurs de la Région Ile-de-France s'investissent également dans des projets de communication positive afin de valoriser la profession agricole auprès du grand public. L'occasion d'aller à la rencontre du public pour présenter le métier d'agriculteur et de mettre en valeur l'agriculture francilienne.

Ce partenariat, décliné en plusieurs actions, vise plus particulièrement à renforcer les relations entre les deux partenaires de l'installation, Safer et JA sur le territoire francilien, en vue de développer des synergies, améliorer le conseil apporté aux jeunes agriculteurs ou porteurs de projets souhaitant s'installer en Ile-de-France et pour accroître le nombre d'installations en agriculture.

### La Safer s'engage ainsi dans 4 domaines d'actions :

- La formation auprès des jeunes agriculteurs et des porteurs de projet à l'installation sur l'accès au foncier et la conduite des opérations foncières
- La structuration des porteurs de projet à la recherche de foncier en animant, en particulier un groupe de travail avec les partenaires de l'installation sur l'accès au foncier et le partage de la connaissance des porteurs de projet
- La mise en place de dispositifs de portage de foncier ou de stockage en vue de favoriser l'installation à travers différents outils
- Le renforcement de la communication sur ses missions en faveur de l'installation

